



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DETR

Question écrite n° 95623

Texte de la question

M. Michel Vergnier attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur l'entretien des pistes forestières. Il représente un poste de dépenses important pour les communes rurales, notamment en Limousin, où les communes sont étendues et les forêts denses. Or, alors que l'État diminue drastiquement ses dotations, son financement revêt une certaine difficulté. Aussi, à l'aune d'un nouveau comité interministériel aux ruralités, lui-demande-t-il si un abondement de la DETR est envisagé en conséquence.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95623

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mai 2016](#), page 3917